

RAPPORT ANNUEL 2012-13

Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu

Adopté par le conseil d'administration le 26 novembre 2013

Résolution numéro 2013-CA06-13

Publié par la Direction des communications et des affaires corporatives

Dépôt légal : 3^e trimestre 2013

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2013

Bibliothèque et Archives Canada, 2013

ISBN 978-2-9810620-6-2

INDEX

MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

ASSISES

Fier de sa mission
Porté par sa vision
Soutenu par ses valeurs

FAITS SAILLANTS

EFFECTIFS

Les étudiantes et étudiants à l'enseignement ordinaire
Les étudiantes et étudiants à la formation continue
Le personnel

BILAN ANNUEL DU PLAN STRATÉGIQUE 2013-2018

Enjeu 1
Enjeu 2
Enjeu 3
Enjeu 4
Enjeu 5
Enjeu 6

RESSOURCES ET REDDITION DE COMPTES

Les états financiers
L'aide financière
L'investissement lié au plan institutionnel de réussite et orientation et encadrement
L'investissement lié au soutien à la réussite
Le soutien pour favoriser de saines habitudes de vie
Le réinvestissement à l'enseignement collégial
La loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget (...)

RAYONNEMENT

L'international
Les partenariats et les ententes
Les bourses et les distinctions
La représentation de la directrice générale

GOUVERNANCE

Les membres du conseil d'administration
Les membres de la Commission des études
Le code d'éthique et de déontologie des administrateurs

MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur le Ministre,

C'est avec plaisir et fierté que je vous présente le rapport annuel 2012-2013 du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu.

Vous y trouverez les faits marquants de la vie du Cégep au cours de l'année 2012-2013, le bilan d'étape de son nouveau Plan stratégique 2013-2018, l'état des effectifs et des ressources et les éléments de reddition de comptes.

L'année 2012-2013 a été marquée par un renouvellement majeur de la composition du conseil d'administration. Il s'agissait là d'un défi d'importance pour la gouvernance d'une institution publique. Grâce à l'engagement et aux compétences de chacune et chacun de ses membres, le conseil a relevé ce défi et soutenu la direction du Cégep dans la réalisation de sa mission.

Les résultats obtenus par le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu témoignent de l'engagement, du dévouement et du dynamisme qui animent l'ensemble des membres de son personnel et le conseil les en remercie. Je souhaite aussi souligner l'apport des partenaires de la communauté de Saint-Jean-sur-Richelieu, ville et région, dans de nombreux projets menés conjointement pour le soutien à la réussite et la diplomation de nos étudiantes et étudiants.

Au nom des membres du conseil d'administration et en mon nom personnel, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma plus haute considération.

Dominique Brasseur
Président du conseil d'administration

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Monsieur le Ministre,
Monsieur le Président du conseil,

Une fois de plus, j'ai le plaisir de faire état des principales réalisations du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu et de rappeler à la communauté le contexte dans lequel il s'est acquitté de sa mission pendant l'année 2012-2013.

Les dossiers dont je ferai d'abord état sont ceux que dictent notre mission et notre vision et qui témoignent de l'engagement que nous avons pris à les mener à bien. D'autre part, je soulignerai les difficultés engendrées par des compressions budgétaires imposées et non prévues qui ont fragilisé notre situation financière.

L'année a été présidée de belle façon par l'adoption du nouveau Plan stratégique 2013-2018 incluant le Plan de réussite éducative. Objet d'un large consensus, son influence se fait déjà sentir au sein des différentes instances de notre communauté. En même temps, la direction du Cégep consolidait son équipe avec la nomination d'une nouvelle directrice des études et d'un nouveau directeur des ressources humaines.

Parallèlement à la mise en œuvre du Plan stratégique, la direction a entrepris une vaste consultation auprès de sa communauté sur l'engagement des ressources humaines. Nous avons déployé tous nos efforts pour comprendre les attentes et les besoins de notre personnel. L'information recueillie saura inspirer nos décisions et guider nos actions vers le maintien de nos valeurs et de notre culture institutionnelle, et ce, dans un contexte de changement. Nous nous attendons également à ce que les valeurs inscrites au Plan stratégique s'incarnent toujours davantage dans la pratique professionnelle et deviennent des valeurs inspirantes pour toutes et tous.

Dès décembre 2012, le Cégep s'est engagé dans un processus de révision budgétaire qui a culminé au moment de l'annonce par le gouvernement au printemps 2013 d'importantes coupures dans le réseau collégial. Malgré les efforts consentis, le Cégep n'a pu éviter le déficit d'opération pour l'année, mais il a réussi à conserver une partie de son solde de fonds. Cette instabilité a suscité de nombreuses inquiétudes au sein du personnel. La direction a agi promptement pour diminuer les tensions en organisant des rencontres au cours desquelles les informations pertinentes à la compréhension de la situation financière du Cégep ont été transmises aux membres du personnel.

Le développement de la formation continue demeure un enjeu majeur. Dans cette optique, le Cégep a procédé à une importante analyse des processus de gestion des opérations à la formation continue et s'est doté d'une nouvelle image corporative pour son centre de Brossard, nouvellement nommé Formation continue Brossard.

Le soutien à la réussite et l'exigence de maintenir des programmes qui répondent aux besoins en évolution sont toujours au cœur de nos actions annuelles. S'ajoutent à ces actions toutes celles qui vont permettre à notre personnel et à nos étudiantes et étudiants d'évoluer dans un milieu d'études et de vie sain favorisant l'amélioration de leur santé globale. En plus des interventions déjà existantes, plusieurs nouveaux gestes ont été posés cette année pour favoriser la protection de l'environnement et le développement durable.

La Fondation du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu s'inscrit de plus en plus dans la culture de l'institution et le nombre de donatrices et donateurs issus du personnel augmente continuellement. La Fondation a investi au service de la communauté collégiale et de la mission du Cégep la somme de 204 782 \$ en 2012-2013. Je tiens à remercier chaleureusement les partenaires ayant contribué à ce succès.

En filigrane de ce rapport, il faut voir l'apport de chacun des membres du personnel. Après toutes ces années, je suis toujours très fière de ce que nous réalisons ensemble et je les en félicite et remercie. Si le Cégep ne cesse d'évoluer et de se surpasser, c'est grâce à leur engagement. Un mot aussi pour témoigner aux étudiantes et étudiants toute mon admiration pour les réalisations et les efforts déployés en vue de leur réussite.

Je vous prie d'agréer Monsieur le Ministre, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Chantal Denis
Directrice générale

ASSISES

FIER DE SA MISSION

Le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu appartient au réseau d'enseignement supérieur du Québec. À ce titre, sa mission consiste à contribuer, au meilleur de ses compétences et dans le respect des mandats que lui confie le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, à l'amélioration de la société dans une perspective de développement durable. Il doit notamment :

- Éduquer et instruire des citoyens responsables, aptes à s'intégrer dans l'activité humaine et à faire des choix éclairés, en leur proposant des formations qualifiantes de haut niveau adaptées aux besoins actuels et futurs de la société
- Soutenir l'apprentissage, tout au long de la vie, en offrant une gamme variée de formations et des stratégies d'apprentissage alliant souplesse, efficacité et qualité
- Contribuer, sur le plan régional, à l'évolution des expertises pour soutenir le développement économique, social et culturel
- Participer à la création et à la diffusion du savoir en misant sur la recherche dans le cadre de ses responsabilités à cet égard
- Participer au développement de l'enseignement collégial au Québec

PORTÉ PAR SA VISION

Le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu vise à devenir le collège de premier choix

- Pour les étudiantes et étudiants de la région qui diront y trouver des formations de qualité et un environnement éducatif répondant à leurs besoins
- Pour les entreprises qui diront y trouver l'aide recherchée afin de soutenir leur développement
- Pour les partenaires régionaux qui diront y voir un véritable pôle d'enseignement supérieur, au service de sa communauté

De plus, conscient de ses responsabilités envers les personnes qu'il embauche, le Cégep vise à être reconnu comme un employeur de qualité par son personnel

- Pour les occasions de développement professionnel qu'il propose
- Pour la convivialité de son milieu de travail
- Pour sa reconnaissance du travail accompli

SOUTENU PAR SES VALEURS

Le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu appuie ses actions sur les valeurs qu'il prône

- Le respect
- L'excellence
- La transparence
- La collaboration
- La reconnaissance
- L'engagement

FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE 2012-2013

Institutionnels

L'élaboration du Plan stratégique 2013-2018 s'est poursuivie de façon intensive pendant une partie de l'année 2012-2013. Le processus a nécessité une implication importante de la direction ainsi que de l'ensemble de la communauté collégiale et a fait l'objet d'un large consensus.

D'autres importants dossiers institutionnels ont nécessité l'implication de toutes et de tous :

- Analyse sur l'engagement des ressources humaines au Cégep
- Mise à jour du Plan des mesures d'urgence et diffusion
- Révision budgétaire
- Planification d'un plan de réaménagement pour l'ensemble des services de la Direction des études

Pédagogiques

La réussite des étudiantes et étudiants est une priorité de longue date au Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu. Au printemps 2013, la Commission des études a recommandé l'adoption du nouveau Plan de réussite éducative 2013-2018. Ce plan agit de façon à maintenir la mobilisation des différents acteurs et actrices afin d'assurer la pérennité de la culture de la réussite.

D'autres dossiers pédagogiques ont été à l'avant-plan pendant l'année 2012-2013 :

- Élaboration du cheminement Tremplin-DEC
- Dépôt d'une demande d'autorisation pour le programme Technologie de l'architecture
- Suivi des travaux entourant la demande de rehaussement de formation de la profession infirmière
- Informatisation du processus d'évaluation du personnel enseignant
- Offre d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en Techniques de comptabilité et de gestion à Formation continue Brossard

EFFECTIFS

LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS À L'ENSEIGNEMENT ORDINAIRE

- Admission de 1 754 nouveaux étudiants et étudiantes à l'automne 2012
- Inscription au Service d'adaptation scolaire de 321 étudiantes et étudiants ayant des besoins particuliers
- Effectif de 3 385 étudiantes et étudiants dans quatorze programmes et la session Accueil et intégration à l'automne 2012

PROGRAMMES	COLLÈGE 1	COLLÈGE 2	COLLÈGE 3	TOTAL
Secteur préuniversitaire				
Session Accueil et intégration	312	0		312
Commandites reçues	5			5
Sciences de la nature	276	162		438
Sciences humaines, profil Administration et économie	131	96		227
Sciences humaines, profil Individu et société	365	169		534
Sciences humaines, profil Ouverture sur le monde	108	61		169
Arts et lettres (littérature)	37	25		62
Arts et lettres (langues)	21	14		35
Arts plastiques	39	23		62
Sous-total préuniversitaire	1 294	550		1 844

PROGRAMMES	COLLÈGE 1	COLLÈGE 2	COLLÈGE 3	TOTAL
Secteur technique				
Technologie d'analyses biomédicales	55	38	35	128
Gestion et exploitation d'entreprise agricole	19	9	14	42
Soins infirmiers	156	77	71	304
Techniques de génie mécanique	68	41	40	149
Technologie de l'électronique	28	23	11	62
Techniques de travail social	130	66	55	251
Techniques de comptabilité et de gestion	44	45	22	111
Gestion de commerces	107	46	23	176
Techniques de l'informatique	62	37	19	118
Techniques de design d'intérieur	80	55	65	200
Sous-total technique	749	437	355	1 541
GRAND TOTAL	2 043	987	355	3 385

- Les stages en entreprises, priorité du cursus des programmes techniques

NOMBRE D'ÉTUDIANTES ET D'ÉTUDIANTS EN STAGES

FIN DE DEC	EN FORMATION	ATE	TOTAL
336	294	125	755

LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS À LA FORMATION CONTINUE

- 31 327 heures de formation données durant l'année 2012-2013

TYPE DE FORMATION	SAINT-JEAN	BROSSARD	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Créditée	249	273	135	387	522
Non créditée	766	1 114	748	1 132	1 880
TOTAL	1 015	1 387	883	1 519	2 402

Les programmes crédités - Attestations d'études collégiales (AEC) et DEC

- Gestion de l'approvisionnement (AEC)
- Comptabilité financière et informatisée (AEC)
- Contrôle de la qualité des matériaux en génie civil (AEC)
- Éducation à l'enfance (AEC)
- Génie mécanique - Conception d'objets (AEC)
- Techniques d'éducation spécialisée (AEC)
- Techniques de comptabilité et de gestion (DEC accéléré)

LE PERSONNEL

Équivalent temps complet

Professionnelles et professionnels _____	30
Personnel de soutien _____	114
Enseignantes et enseignants _____	243
Personnel cadre _____	24
Personnel hors-cadre _____	2
Total _____	413

Enseignantes et enseignants à la formation continue

Nombre d'enseignantes et d'enseignants chargés de cours _____ 148

BILAN ANNUEL DU PLAN STRATÉGIQUE 2013-2018

*Le Plan stratégique 2013-2018 du
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu se décline en six enjeux
majeurs s'articulant autour de treize orientations portant
chacune des objectifs et des cibles à atteindre.*

ENJEU 1

L'amélioration de la réussite éducative

Cet enjeu se décline en quatre orientations toutes en lien avec la réussite, l'engagement étudiant et la diplomation.

La première session

- Création et mise en œuvre d'une activité sur les stratégies d'apprentissage et d'étude à l'intention des étudiantes et étudiants
- Formation donnée aux enseignantes et aux enseignants sur les stratégies pédagogiques à privilégier pour faciliter la transition secondaire-collégial et la réussite en première session

La formation générale

- Intégration de la formation générale dans les Épreuves synthèses de programme
- Mise en œuvre du plan d'action du comité de Formation générale
- Mise en œuvre du Plan d'amélioration et de valorisation du français

Les programmes d'études

- Établissement d'un plan de travail pour chaque comité de programmes
- Élaboration d'une grille de cheminement sur quatre ans pour le programme de Techniques de design d'intérieur
- Implantation d'un centre d'aide en mathématiques
- Promotion de l'alternance travail-études (ATE)
- Rédaction du cadre actualisé de gestion des admissions, inscriptions et du cheminement scolaire
- Suivi des travaux entourant la demande de rehaussement de formation de la profession infirmière
- Mise aux normes de la CSST des équipements des départements d'enseignement et d'autres services
- Offre de stages en entreprises pour tous les programmes techniques

Commission des études

- Révision de la Politique plans cadre et plans de cours
- Actualisation des Guides d'élaboration des plans cadre et des plans de cours
- Adoption des Épreuves synthèses de programme de Sciences humaines, Technologie d'analyses biomédicales et Techniques de comptabilité et de gestion
- Recommandation pour l'adoption du plan de formation du programme Arts visuels
- Recommandation pour l'adoption de l'AEC Gestion des approvisionnements

L'engagement étudiant et la diplomation

- Cérémonie de fin d'études avec la participation de 171 finissantes et finissants
- Promotion de l'utilisation des services de la bibliothèque par les étudiantes et étudiants de la formation continue
- Tenue du Gala de reconnaissance du mérite collégial et du Gala de reconnaissance de l'engagement étudiant

ENJEU 2

Une offre de formation diversifiée, de qualité, qui répond adéquatement aux besoins des personnes et des entreprises.

Deux orientations décrivent cet enjeu. Elles traitent des conditions et des ressources nécessaires pour permettre à chaque programme d'études et à chaque service d'assurer sa fonction éducative tout en répondant aux besoins de la population.

L'offre de formation

Enseignement ordinaire

- Début des travaux de l'évaluation du programme Techniques de travail social
- Préparation de l'implantation du nouveau programme Arts visuels
- Dépôt d'un projet à la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Montérégie Est visant la transition secondaire-collégial
- Conception et diffusion d'une nouvelle image promotionnelle du Cégep

Formation continue

- Évaluation de l'AEC Contrôle de la qualité des matériaux en génie civil
- Nouvelle AEC en automatisation et robotisation en réponse aux besoins du marché du travail
- Développement et mise en œuvre de trois projets à Formation continue Brossard : deux en Intergénérationnel et un en Formation de base
- Offre de six nouveaux cours en ligne
- Intégration d'une partie des activités de recrutement de la formation continue à celles de l'enseignement ordinaire
- Conception et diffusion d'un plan de communication pour Formation continue Brossard
- Conception et mise en ligne d'un nouveau site Web de Formation continue Brossard

Les ressources

Recrutement et répartition des ressources

- Permanence du comité de recrutement : table d'études et d'analyses des activités de recrutement
- Tenue de 135 activités de recrutement lors des visites d'écoles et de cégeps. Accueil de plus de 64 élèves pour l'activité Élève d'un jour au Cégep
- Tenue de la Soirée portes ouvertes, accueil de près de 1 000 personnes
- Tenue d'une Journée portes ouvertes à Formation continue Brossard

- Instauration d'un nouveau mode de répartition de la masse salariale

Rénovation et réaménagement

- Réaménagement des centres d'aide à la bibliothèque
- Ajouts de locaux à Formation continue Brossard
- Réaménagement de deux laboratoires à Formation continue Brossard
- Planification des travaux de réfection de la piscine
- Aménagement de la salle des Pas-perdus

ENJEU 3

Une culture institutionnelle fondée sur le respect des personnes, centrée sur la collaboration et servant la recherche de l'excellence.

Une seule orientation décrit cet enjeu.

La culture de l'excellence

Milieu de travail

- Rencontres d'accueil et d'intégration à l'intention des nouveaux enseignants et enseignantes avant le début de chaque session
- Signature de 18 ententes en Comité de relations de travail
- Révision de la Politique de premier secours et premiers soins
- Tenue de 64 processus de sélection
- Application de la Politique visant à contrer toute forme de violence ou de harcèlement

Reconnaissance

- Fête d'accueil du personnel soulignant les 25-30-35-40 ans de service et les départs à la retraite
- Fête de Noël des membres du personnel
- Fête de reconnaissance des membres du personnel

Formations

- **À l'ensemble du personnel**
 - Word 2010 - intermédiaire
 - Techniques d'animation de réunion de groupe de travail
 - Gestion des fichiers électroniques
 - Rédaction de comptes rendus et de procès-verbaux
 - Gestion du temps
 - Service à la clientèle et approche client
 - Secourisme en milieu de travail
- **Spécifiquement au personnel cadre**
 - Déléguer avec efficacité
 - La prévention et la gestion de conflits

ENJEU 4

Un environnement éducatif de qualité dans lequel on répond aux besoins de notre population étudiante et notamment au sein duquel les technologies sont utilisées de façon optimale dans l'apprentissage, l'enseignement, la gestion et les communications.

Une seule orientation incarne cet enjeu.

Un environnement de qualité qui répond aux besoins

TIC en pédagogie

- Adoption, par le comité programme de Sciences de la nature, d'un profil de sortie TIC
- Présentation numérisée des plans de cours
- Réalisation de plusieurs actions dans le cadre du Plan d'amélioration du français dont des ateliers, la mise en ligne d'outils de références, une formation donnée aux membres du personnel et la création d'une communauté « Astuces du français »

Environnement éducatif

- Dépôt d'un rapport d'étape sur l'évaluation et l'amélioration des communications institutionnelles internes
- Création d'une page Facebook pour la promotion des équipes sportives intercollégiales (activités, athlètes, résultats, etc.)
- Présentation de la pièce *Pharmakon*, résultat d'une collaboration entre le Département de philosophie et les Services à la vie étudiante et à la communauté
- Présentation des services d'aide financière dans cinq classes d'étudiantes et d'étudiants suivant le cours Réussir ses études

- Développement et mise en ligne d'informations sur les dépenses, les ressources financières disponibles et d'une grille budgétaire en lien avec le coût des études collégiales
- Conception et déploiement du BEC (affichage numérique dans les espaces communs)
- Réalisation d'études de faisabilité sur l'implantation d'un café étudiant et d'un centre de la petite enfance (CPE)
- Mise en place du projet Nomade (attribution d'ordinateurs portables aux enseignantes et enseignants)

Gestion

- Informatisation du processus d'évaluation du personnel enseignant
- Implantation du logiciel *Clara Finance*
- Formation des personnes utilisatrices de *Clara Approvisionnement*
- Rédaction d'une Politique de sécurité de l'information et consultation
- Rédaction et diffusion de la Directive de gestion de la vidéo surveillance
- Déploiement du système de gestion du parc informatique
- Migration du système d'exploitation vers *Windows 7*

Sondages d'opinion

- Sondage auprès de la population étudiante sur les services offerts par les Services à la vie étudiante et à la communauté (SVEC)
- Sondage auprès des membres du personnel sur leur préoccupation concernant la maîtrise du français
- Sondage auprès des étudiantes et étudiants sur la formation reçue à la Formation continue
- Sondage de la Direction des communications et des affaires corporatives auprès de la communauté étudiante et du personnel sur l'évaluation des communications internes
- Sondage auprès des membres du personnel sur l'engagement des ressources humaines
- Sondage auprès de la population étudiante et du personnel sur les habitudes de consommation de l'eau embouteillée

ENJEU 5

La reconnaissance de la qualité et de l'importance du Cégep pour sa contribution aux plans local, régional, national et international et ce, à titre d'établissement d'enseignement supérieur.

Les trois orientations liées à cet enjeu s'articulent autour de l'image du Cégep dans sa communauté, de la recherche et du rayonnement sur la scène internationale. Cette dernière orientation est traitée au point Rayonnement.

La reconnaissance de la contribution du Cégep

- Promotion des réalisations du Cégep dans les publications internes, les médias régionaux, le réseau collégial et les médias sociaux
- Participation à des projets conjoints avec des organismes locaux et régionaux : COFFRE, Comité Priorité Éducation, Table d'éducation interordres de la Montérégie (TEIOM)
- Activités de célébration de la Semaine des adultes en formation

La recherche

- Cartographie des compétences et des intérêts en recherche
- Acceptation au programme Paréa du projet de recherche « L'intégration des TIC et la motivation en français »
- Dépôt de demandes d'accréditation du Cégep auprès des organismes subventionnaires suivants : Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG), Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC)
- Participation à un projet de collaboration Cégep-Université « Lire, comprendre et mieux réussir au collégial : un projet de recherche-action formation »

- Participation à un projet de recherche sur « Intervenir pour améliorer la santé mentale des jeunes au niveau collégial : développement, expérimentation et évaluation d'un programme d'application des connaissances » avec la Chaire en santé publique appliquée de l'IRSC

ENJEU 6

Un milieu d'études et de travail dans lequel on favorise le développement et le maintien d'une bonne santé globale de la population étudiante et des membres du personnel et où on valorise le développement durable.

Deux orientations décrivent cet enjeu

L'amélioration de la santé globale

- Développement du logiciel de promotion de l'activité physique « Crédit Santé »
- Tenue de plusieurs activités de valorisation de saines habitudes de vie, dont *La bougeotte* et les bains familiaux

Le développement durable

- Mise en place de nouvelles actions pour favoriser le recyclage du bois, du métal et du carton
- Mise en opération d'un système de récupération et de compostage des matières organiques végétales non utilisées pour la préparation des aliments servis à la cafétéria
- Mise en opération d'un système d'échange de fournitures de bureau et d'articles scolaires
- Tenue de seize activités de sensibilisation et d'éducation sur le développement durable dont douze conférences et quatre journées ou semaines thématiques
- Plantation d'arbres sur les terrains du Cégep à la suite d'une entente avec la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu

RESSOURCES ET REDDITION DE COMPTES

LES ÉTATS FINANCIERS

État des résultats pour l'exercice terminé le 30 juin 2013

	REVENUS	CHARGES	RÉSULTATS
Enseignement ordinaire	31 624 548 \$	32 052 822 \$	(428 274) \$
Formation continue	3 586 825 \$	3 708 896 \$	(122 071) \$
Services auxiliaires	3 232 816 \$	2 730 998 \$	501 818 \$
TOTAL	38 444 189 \$	38 492 716 \$	(48 527) \$

Bilan au 30 juin 2013

ACTIF		PASSIF	
Actif à court terme		Passif à court terme	
Encaisse	3 197 359 \$	Chèques en circulation	238 539 \$
Effets, dépôts en circulation	80 750 \$	Créditeurs	7 265 520 \$
Débiteurs	3 782 363 \$	Apports reportés	161 040 \$
Subventions à recevoir	312 718 \$	Revenus reportés	1 093 932 \$
Stocks de fournitures	202 773 \$	Total du passif	8 759 031 \$
Stocks destinés à la vente	3 909 \$		
Avances interfonds	75 158 \$	Solde (insuffisance) de fonds	
Frais payés d'avance	122 688 \$	Lié aux activités	45 019 \$
Total actif à court terme	7 777 718 \$	Total solde de fonds	45 019 \$
Actif à long terme			
Subventions à recevoir	1 026 332 \$		
TOTAL DE L'ACTIF	8 804 050 \$	TOTAL DU PASSIF ET DU SOLDE DE FONDS	8 804 050 \$

Évolution du solde de fonds de fonctionnement pour l'exercice terminé le 30 juin 2013

	2013	2012
Solde (insuffisance) de fonds au début	141 023 \$	1 019 044 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(48 527) \$	(697 091) \$
Virement interfonds	(47 477) \$	(180 930) \$
SOLDE DE FONDS (INSUFFISANCE) À LA FIN	45 019 \$	141 023 \$

L'AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

L'aide financière accordée aux étudiantes et étudiants du Cégep par le Programme des prêts et bourses a été respectivement de 1 686 367 \$ en prêts et de 1 773 327 \$ en bourses.

- Centre d'aide et d'animation en mathématiques (CAAP)
- Centre d'aide et d'animation en méthodologie (CAAM)
- Centre d'aide et d'animation en philosophie (CAAP)
- Tutorat par les pairs
- Programme SAVA (Activité physique et réussite scolaire)
- Formation à l'intention des enseignantes et enseignants sur la pédagogie de première session
- Campagne de sensibilisation sur l'importance de la formation générale à l'intention des étudiantes et étudiants

Carrières scientifiques et technologiques

- Conférences scientifiques
- Participation au Forum international Science et société
- Activités d'enrichissement en Techniques de génie mécanique (Projet kart)
- Participation aux Olympiades de la formation technique
- Participation au concours de mathématiques de l'Association mathématique du Québec et au Défi ouvert canadien de mathématiques
- Journée carrière pour les étudiantes et étudiants inscrits au programme Sciences de la nature

L'INVESTISSEMENT LIÉ AU PLAN INSTITUTIONNEL DE RÉUSSITE ET ORIENTATION ET ENCADREMENT – ANNEXE S-019

Mise en œuvre de la réussite

- Centre d'aide et d'animation en anglais (CAAA)
- Centre d'aide et d'animation en français (CAAF)

**L'INVESTISSEMENT LIÉ AU
SOUTIEN À LA RÉUSSITE –
ANNEXE S-028**

**Reconnaissance de l'engagement
étudiant et du soutien à la réussite**

- Encadrement et suivi des étudiantes et étudiants sous contrat de réussite
- Encadrement des étudiantes et étudiants pour la réussite de l'Épreuve uniforme de français
- Suivi des étudiantes et étudiants en difficulté dans tous les programmes d'études, particulièrement par les responsables du Plan de réussite éducative de chacun des programmes
- Entraîneur pédagogique pour les membres des équipes intercollégiales de football et de volleyball
- Promotion de l'engagement étudiant et de la mention au bulletin
- Participation au concours Forces AVENIR
- Gala de reconnaissance de l'excellence
- Remises officielles d'attestation de réussite
- Soutien à la réalisation de projets éducatifs (ex. : stages internationaux)
- Autres activités pédagogiques particulières faisant partie du curriculum de formation (dont visites d'entreprises ou séjours d'études à l'étranger)

LE SOUTIEN POUR FAVORISER DE SAINES HABITUDES DE VIE – ANNEXE S-035

Développement du logiciel de promotion de l'activité physique « Crédit Santé »

Coût de la mesure : 3 397 \$

Rabais d'inscription de 20 % aux étudiantes et étudiants pour des activités de mise en forme offertes par Actiforme, partenaire du Cégep

Coût de la mesure : 3 084 \$

Aménagement d'un nouveau stationnement pour vélos d'une capacité de 21 places

Coût de la mesure : 1 049 \$

Distribution de pommes gratuitement aux étudiantes et étudiants durant la Semaine de la pomme

Coût de la mesure : 1 380 \$

Dans le cadre du Défi Santé 5/30, organisation et animation d'activités de sensibilisation sur les saines habitudes de vie offertes pour les étudiantes et étudiants vivant à la résidence

Coût de la mesure : 339 \$

Périodes d'entraînement en piscine offertes gratuitement aux étudiantes et étudiants à l'heure du midi

Coût de la mesure : 1 097 \$

TOTAL DES RESSOURCES : 10 346 \$

LE RÉINVESTISSEMENT À L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL – ANNEXE S-034

Les choix effectués par le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu relativement aux ressources financières additionnelles accordées pour maintenir la qualité de la formation et l'accessibilité aux études collégiales pour l'année 2012-2013 sont les suivants :

Axe 1 : Accessibilité, qualité des services et développement des compétences et de la réussite

Améliorer le processus de recrutement	18 906\$
Activités de perfectionnement pour le personnel	18 907 \$
Restructuration des services	28 359 \$
Embauche d'un technicien en loisirs	38 759 \$
Mise en place d'un programme d'évaluation du personnel enseignant	71 969 \$
TOTAL DE L'AXE 1	176 900 \$

Axe 2 : Soutien aux technologies de l'information et mise à jour des programmes et des ressources documentaires

Amélioration du soutien aux utilisateurs et utilisatrices des TIC	33 086 \$
Augmentation des services en ligne et des applications informatisées	91 389 \$
TOTAL DE L'AXE 2	124 475 \$

Axe 3 : Fonctionnement et entretien des bâtiments et qualité des lieux de formation

Embauche d'un journalier	30 252 \$
TOTAL DE L'AXE 3	30 252 \$

Axe 4 : Présence du Cégep dans son milieu et soutien à l'innovation et au développement économique régional

Développement de partenariats locaux, régionaux et internationaux	51 406 \$
TOTAL DE L'AXE 4	51 406 \$

TOTAL POUR LA S-034	383 033 \$
----------------------------	-------------------

***LA LOI METTANT EN ŒUVRE CERTAINES DISPOSITIONS
DU DISCOURS SUR LE BUDGET DU 30 MARS 2010 (...)***

Du 30 juin 2010 au 30 juin 2013, les dépenses en communications et informations de même que les dépenses en fournitures et matériel sont passées de 2 484 626 \$ à 2 222 542 \$, soit une diminution de 10,5 %.

En 2012-2013, une mise à jour du plan de réduction des effectifs a été déposée et acceptée.

RAYONNEMENT

L'INTERNATIONAL

Mobilité

Les activités de mobilité étudiante se sont intensifiées au Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu en 2012-2013. Cent cinq étudiantes et étudiants ont effectué des séjours d'études ou des stages en entreprise en France, Italie, États-Unis, Haïti, Togo, Guatemala, Belgique, Costa Rica et Mexique.

À la session Hiver-2013, le Cégep a accueilli 251 étudiantes et étudiants français provenant de 25 Instituts universitaires de technologie (IUT) et de cinq lycées techniques. Ils ont été inscrits dans sept programmes techniques différents.

Exportation du savoir-faire

- Fin du projet Éducation pour l'emploi au Sénégal (trois missions d'assistance technique)
- Fin du projet Éducation pour l'emploi au Mozambique (deux missions d'assistance technique)
- Gestion du projet de l'Agence Nationale des Bourses du Gabon (ANBG)
- Acceptation de trois nouveaux projets au Sénégal et au Mozambique
- Signature d'une entente de collaboration avec le Cégep Vanier pour le développement de projets d'exportation du savoir-faire dans les Caraïbes
- Développement d'un projet avec le Venezuela pour offrir des cours de français langue seconde

LES PARTENARIATS ET LES ENTENTES

- Contrat de service pour l'hébergement et l'alimentation du personnel et des cadets de l'École de vol à voile de la région de l'Est (EVVRE)
- Entente avec le Collège militaire royal de Saint-Jean pour donner la formation préparatoire et collégiale aux élèves officiers
- Entente avec le Cégep Édouard-Montpetit et le Cégep de Saint-Hyacinthe pour la réalisation d'activités communes de recrutement et la conception d'outils de communication communs
- Partenariat avec la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu et le Groupe Domisa pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de gestion de crise pour les camps de jour et les piscines publiques
- Partenariat avec Actiforme pour une offre de services de cours et d'activités d'entraînement aux étudiantes et étudiants
- Partenariat avec les Services de Réadaptation du Sud-ouest et du Renfort (SRSOR) pour l'intégration de personnes ayant une déficience intellectuelle ou des troubles envahissants du développement, notamment en servant de plateau de travail pour les clientèles du SRSOR
- Entente avec certaines entreprises pour offrir au personnel des rabais en lien avec la pratique d'activités physiques ou l'achat d'équipements sportifs

LES BOURSES ET LES DISTINCTIONS

Bourses

- Lors du Gala de reconnaissance du mérite collégial, remise de soixante bourses totalisant 31 000 \$ aux étudiantes et étudiants pour souligner notamment l'excellence du dossier scolaire, la participation à la vie étudiante et la qualité des efforts fournis pour l'amélioration du rendement scolaire
- Remise annuelle de bourses dans le programme Gestion et exploitation d'entreprise agricole. Quelque 17 bourses totalisant 11 550 \$ ont été attribuées aux étudiantes et étudiants du programme par des organismes du milieu agricole de la région
- Jessica Barrière - récipiendaire de la Médaille du Lieutenant-gouverneur du Québec pour la jeunesse
- Charles-Étienne Bélanger - récipiendaire de la Médaille du Lieutenant-gouverneur du Québec pour la jeunesse
- Marie-Camille Rowell - Bourse de la réussite scolaire exceptionnelle (meilleure cote de rendement du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu)

Distinctions

- Programme Forces AVENIR : Sarah Lussier, lauréate dans la catégorie AVENIR Sciences et applications technologiques et projet « Soins infirmiers Haïti 2013 » finaliste dans la catégorie AVENIR Entraide, paix et justice
- Concours québécois en entrepreneuriat : Ancha Pettigrew, lauréat au volet régional dans la catégorie Entrepreneuriat étudiant au collégial

LA REPRÉSENTATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Présidente de Réussite Montérégie

Présidente de l'Association des directeurs généraux des collèges du Québec

Présidente du Regroupement des collèges de la région de la Montérégie (RCRM)

Co-présidente du comité Priorité Éducation

Vice-présidente du conseil d'administration de l'Association des collèges communautaires du Canada (ACCC)

Membre du conseil d'administration de la Table interordres de la Montérégie (TEIOM)

Membre de la Table de concertation entre le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) et la Fédération des cégeps

Membre de la Chambre de commerce du Haut-Richelieu

GOUVERNANCE

Un remerciement aux membres du conseil d'administration et aux membres de la Commission des études qui, par la qualité de leur apport, contribuent à soutenir le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu dans la poursuite de sa mission.

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 30 JUIN 2013

Nom des membres et instances représentées

- Madame Léane Arsenault, groupes socioéconomiques du territoire proposée par les établissements d'enseignement de niveau universitaire
- Monsieur Yohan Boucher St-Laurent, étudiant du Cégep, inscrit à un programme d'études préuniversitaires
- Madame Suzanne Boulais, groupes socioéconomiques du territoire principalement desservi par le Cégep
- Monsieur Dominique Brasseur, président du conseil d'administration, diplômé d'études collégiales dans un programme préuniversitaire
- Madame Michèle Comtois, directrice des études
- Madame Chantal Denis, directrice générale
- Monsieur Serge Fontaine, enseignant du Cégep
- Madame Louise Fournier, entreprises de la région oeuvrant dans les secteurs d'activités économiques correspondant aux programmes d'études techniques mis en œuvre par le Cégep
- Madame Valérie Gaudet, étudiante du Cégep, inscrite à un programme d'études techniques
- Monsieur Sébastien Gaudette, groupes socioéconomiques du territoire principalement desservi par le Cégep
- Madame Danielle Pouliot, personnel de soutien du Cégep
- Monsieur Paul Langevin, vice-président du conseil d'administration, diplômé d'études collégiales dans un programme technique
- Madame Francine Sénécal, parent d'une étudiante ou d'un étudiant
- Monsieur Alexis Soudoh, parent d'une étudiante ou d'un étudiant
- Madame Fernande Tavares, groupes socioéconomiques du territoire proposée par le conseil régional des partenaires du marché du travail de la région où est situé le Cégep
- Annik Tomlinson, groupes socioéconomiques du territoire, proposée par les commissions scolaires du territoire
- Monsieur Jérôme Tremblay, entreprises de la région oeuvrant dans les secteurs d'activités économiques correspondant aux programmes d'études techniques mis en œuvre par le Cégep
- Madame Hélène Trudeau, professionnelle du Cégep

LES MEMBRES DE LA COMMISSION DES ÉTUDES EN SEPTEMBRE 2012

Nom des membres et instances représentées

- Monsieur Nathanaël Carbonneau, Association générale des étudiants du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
- Madame Maryse Choinière, Arts et Lettres
- Madame Michèle Comtois, directrice des études
- Monsieur Bruno Courtemanche, animateur à la coordination interdépartementale
- Monsieur Gabriel Gagné, Association générale des étudiants du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
- Madame Annie Garand, personnel de soutien
- Madame Carole Leblanc, personnel de soutien (substitut)
- Monsieur Frédéric Legris, formation générale
- Madame Mireille Limoges, techniques biologiques
- Madame Kim McAleer, Sciences de la nature
- Madame Nathalie Masson, directrice de la formation continue et du développement institutionnel
- Madame Nathalie Michaud, personnel professionnel
- Monsieur Réjean Montpetit, personnel professionnel
- Madame Vanessa Pelland, Sciences humaines
- Madame Lorraine Pelletier, Techniques de design d'intérieur et Arts plastiques
- Monsieur Benoît Richer, techniques de l'administration
- Monsieur Sylvain Simard, techniques physiques
- Richard Harnois, directeur adjoint des études, Service des programmes et de la réussite scolaire

LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS

Respect du code d'éthique et de déontologie

Au cours de l'année 2012-2013, la secrétaire générale du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu n'a reçu aucun signalement relatif à des manquements au code d'éthique et de déontologie des administrateurs du Collège

Code d'éthique et de déontologie des administrateurs

Préambule

Les présentes règles d'éthique et de déontologie sont adoptées en vertu de la Loi modifiant la Loi sur le ministère du Conseil exécutif et d'autres dispositions législatives concernant l'éthique et la déontologie. Ces dispositions complètent les règles d'éthique et de déontologie déjà prévues aux articles 321 à 330 du Code civil du Québec et aux articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel. Les dispositions législatives d'ordre public, notamment les articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel prévalent, en cas de conflit, sur les dispositions du présent Code.

■ 1. Définitions

Dans le présent Code les mots suivants signifient :

- administrateur : membre du conseil d'administration du Collège;
- administrateur membre du personnel : le directeur général, le directeur des études ainsi que les deux enseignants, le professionnel et l'employé de soutien respectivement élus par leurs pairs à titre d'administrateur;
- code d'éthique et de déontologie des administrateurs
- Collège : le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu;
- intérêt : ce qui importe, ce qui est utile, avantageux.

■ 2. Objet

Le Code a pour objet d'établir certaines règles d'éthique et de déontologie régissant les administrateurs du Collège en vue :

1. d'assurer la confiance du public dans l'intégrité, l'impartialité et la transparence du conseil d'administration du Collège, et
2. de permettre aux administrateurs d'exercer leur mandat et d'accomplir leurs fonctions avec confiance, indépendance et objectivité au mieux de la réalisation de la mission du Collège.

■ 3. Champ d'application

Tout administrateur est assujéti aux règles du Code. De plus, la personne qui cesse d'être administrateur est assujéti aux règles prévues à l'article 5.2 du Code.

■ 4. Devoirs généraux des administrateurs

L'administrateur exerce sa fonction avec indépendance, intégrité et bonne foi au mieux de l'intérêt du Collège et de la réalisation de sa mission. Il agit avec prudence, diligence, honnêteté, loyauté et assiduité comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable et responsable.

■ 5. Obligation des administrateurs

5.1 L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions :

- respecter les obligations que la loi, la charte constitutive du Collège et les règlements lui imposent et agir dans les limites des pouvoirs du Collège;
- éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel ou l'intérêt du groupe ou de la personne qui l'a élu ou nommé et les obligations de ses fonctions d'administrateur;
- agir avec modération dans ses propos, éviter de porter atteinte à la

réputation d'autrui et traité les autres administrateurs avec respect;

- ne pas utiliser, à son profit ou au profit d'un tiers, les biens du Collège;
- ne pas divulguer, à son profit ou au profit d'un tiers, l'information privilégiée ou confidentielle qu'il obtient en raison de ses fonctions;
- ne pas abuser de ses pouvoirs ou profiter indûment de sa position pour en tirer un avantage personnel;
- ne pas, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour une autre personne;
- n'accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et de valeur minime.

5.2 La personne qui cesse d'être administrateur doit, dans l'année suivant la fin de son mandat d'administrateur :

- se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures d'administrateur;
- ne pas agir en son nom personnel ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle le Collège est partie; cette règle ne s'applique pas à l'administrateur membre du personnel du Collège en ce qui concerne son contrat de travail;
- ne pas utiliser de l'information confidentielle ou privilégiée relative au Collège à des fins personnelles et ne pas donner des conseils fondés sur des renseignements non disponibles au public.

et modalités administratives auxquelles est assujéti l'administrateur en situation de conflit d'intérêts pour permettre de procéder au mieux de l'intérêt du Collège.

7.2 Situation de conflit d'intérêts des administrateurs

Constitue une situation de conflit d'intérêts toute situation réelle, apparente ou potentielle, qui est objectivement de nature à compromettre ou susceptible de compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaires à l'exercice de la fonction d'administrateur, ou à l'occasion de laquelle l'administrateur utilise ou cherche à utiliser les attributs de sa fonction pour en retirer un avantage indu ou pour procurer un tel avantage indu à une tierce personne.

Sans restreindre la portée de cette définition et seulement à titre d'illustration, sont ou peuvent être considérées comme des situations de conflit d'intérêts :

- la situation où l'administrateur a directement ou indirectement un intérêt dans une délibération du conseil d'administration;
- la situation où un administrateur a directement ou indirectement un intérêt dans un contrat ou un projet de contrat avec le Collège;
- la situation où un administrateur, directement ou indirectement, obtient ou est sur le point d'obtenir un avantage personnel qui résulte d'une décision du Collège;
- la situation où un administrateur accepte un présent ou un avantage quelconque d'une entreprise qui traite ou qui souhaite traiter avec le Collège, à l'exception des cadeaux d'usage de peu de valeur.

6. Rémunération des administrateurs

L'administrateur n'a droit à aucune rémunération pour l'exercice de ses fonctions d'administrateur du Collège. Il ne peut également recevoir aucune autre rémunération du Collège, à l'exception du remboursement de certaines dépenses autorisées par le conseil d'administration.

7. Règles en matière de conflits d'intérêts

7.1 Objet

Les règles contenues au présent article ont pour objet de faciliter la compréhension des situations de conflit d'intérêts et d'établir des procédures

7.3 Situation de conflit d'intérêts des administrateurs membres du personnel

Outre les règles établies à l'article 7.2 du Code, l'administrateur membre du personnel est en situation de conflit d'intérêts dans les cas prévus aux articles 12 et 20.1 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.

7.4 Déclaration d'intérêts

Dans les 30 jours suivant l'entrée en vigueur du présent Code ou dans les trente (30) jours suivant sa nomination, l'administrateur doit compléter et remettre au président du conseil

une déclaration des intérêts qu'il a à sa connaissance dans une entreprise faisant affaires ou ayant fait affaires avec le Collège et divulguer, le cas échéant, toute situation réelle, potentielle ou apparent de conflit d'intérêts pouvant le concerner. Cette déclaration doit être révisée et mise à jour annuellement par l'administrateur.

Outre cette déclaration d'intérêt, l'administrateur doit divulguer toute situation de conflit d'intérêts de la manière et dans les cas prévus au premier alinéa de l'article 12 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.

7.5 Interdictions

Outre les interdictions pour les situations de conflits d'intérêts prévues aux articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel, l'administrateur qui est en situation de conflit d'intérêts à l'égard d'une question discutée au conseil d'administration a l'obligation de se retirer de la séance du conseil pour permettre que les délibérations et le vote se tiennent hors la présence de l'administrateur et en toute confidentialité.

7.6 Rôle du président

Le président du conseil est responsable du bon déroulement des réunions du conseil d'administration. Il doit trancher toute question relative au droit de voter à une réunion du conseil. Lorsqu'une proposition est reçue par l'assemblée, le président du conseil doit, après avoir entendu le cas échéant les représentations des administrateurs, décider quels sont les membres habilités à délibérer et, à voter. Le président a le pouvoir d'intervenir pour qu'une personne s'abstienne de voter et pour que cette dernière se retire de salle où siège le conseil. La décision du président est finale.

8. Conseiller en déontologie

Le secrétaire du conseil agit comme conseiller en déontologie. Ce dernier est chargé :

- d'informer les administrateurs quant au contenu et aux modalités d'application du Code;
- de conseiller les administrateurs en matière d'éthique et de déontologie;

- de faire enquête sur réception d'allégations d'irrégularités et de faire rapport au conseil d'administration;
- de faire publier dans le rapport annuel du Collège le présent Code ainsi que les renseignements prévus à la loi.

9. Conseil de discipline

9.1 Le conseiller en déontologie saisit le conseil de discipline de toute plainte ou de toute autre situation d'irrégularité en vertu du Code ainsi que des résultats de son enquête.

9.2 Le conseil de discipline décide du bien-fondé de la plainte et de la sanction appropriée, le cas échéant.

9.3 Le conseil de discipline notifie à l'administrateur les manquements reprochés et l'avise qu'il peut, dans les 30 jours, fournir par écrit ses observations au conseil de discipline et, sur demande être entendu par celui-ci relativement aux manquements reprochés et à la sanction appropriée.

9.4 Dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, l'administrateur peut être relevé provisoirement de ses fonctions par le président du conseil d'administration.

9.5 Le conseil de discipline qui conclut que l'administrateur public a contrevenu à la loi ou au Code impose la sanction disciplinaire appropriée. Les sanctions possibles sont la réprimande, la suspension ou la révocation.

10. Entrée en vigueur

Le présent Code est entré en vigueur le 17 février 1998.